



UNSA - Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Pas de réforme sans le Fret ferroviaire !

Bulletin n°118 – juillet 2013

Le 27 juin matin, à l'appel des quatre Organisations syndicales représentatives, plusieurs centaines de cheminots se sont rassemblés devant le siège de l'entreprise, avec un mot d'ordre unitaire « Pas de réforme sans le fret ferroviaire ! ».

Ce rassemblement faisait suite au « droit d'alerte économique » déposé par les élus du CCE. Au même moment, se tenait le Conseil d'Administration qui étudiait les propositions du cabinet Secafi sur la « revitalisation de Fret SNCF ».

Au cours de son intervention, Roger Dillenseger, secrétaire général adjoint UNSA, a tout d'abord « planté le décor » en rappelant la situation économique catastrophique de Fret SNCF, avec des conséquences particulièrement négatives sur l'emploi (- 5000 emplois en 4 ans) et sur les « outils de travail » (fermeture de nombreux chantiers et triages, réorganisations successives...). Il a également évoqué le mauvais fonctionnement du CE Fret, qui ne joue plus son rôle, ainsi que l'évolution à marche forcée des métiers, sans respect du dictionnaire des filières.

Selon l'UNSA-Cheminots, pour expliquer le déclin de Fret SNCF, il convient de rappeler quelques fondamentaux et de citer plusieurs causes :

➤ Les fondamentaux

- Les trafics ferroviaires sont gros consommateurs d'investissements et ne peuvent survivre sans aide publique (en Europe, beaucoup d'entreprises ferroviaires sont en difficultés ou perdent de l'argent) ; (...)
- les trafics ferroviaires (fret et voyageurs) sont des outils d'aménagement du territoire (...) ; à ce titre, ils sortent des standards économiques habituels et nécessitent des aides publiques.

➤ Les causes

- la politique européenne : la Commission doit réguler les conditions de la concurrence (...) et sortir de son dogme d'ouverture à tout prix ; par ailleurs, nous demandons depuis longtemps un REX sur l'ouverture dans le fret avant d'envisager d'ouvrir le marché du trafic voyageurs ;

- les politiques nationales : l'Etat doit respecter les annonces du Grenelle de l'environnement (...) et réguler les circulations sur son territoire : les dégâts occasionnés par les camions ne doivent plus être supportés par les contribuables !
- Les politiques régionales doivent prendre conscience que le trafic fret est une question d'enjeu économique et d'équilibre du territoire (...).
- Les chargeurs doivent accepter de payer le juste prix et intégrer la dimension écologique dans leurs réflexions.
- L'Entreprise SNCF : les investissements et la recherche sont allés au Voyageur au détriment du Fret et Fret SNCF s'est contenté d'être simple tractionnaire, sans prendre le « train de la logistique », beaucoup plus rémunérateur ».
- Au niveau du Groupe, la coexistence de la route et du fer n'est pas optimisée sur le plan de l'offre client par la Branche Geodis.
- L'iniquité sociale : la SNCF, avec la présence de deux conventions collectives (Statut et Convention Collective Fret), a laissé mettre en place un système à deux vitesses, au détriment de Fret SNCF. (...)

La loi de décentralisation (Lebranchu) constitue une menace supplémentaire, puisqu'elle devrait permettre aux AOT (Autorités Organisatrices de Transports) de passer des conventions avec des entreprises privées de fret !

Pour l'UNSA-Cheminots, les solutions passent par :

- une révolution culturelle, comme celle qui a lieu pour TER,
- la nécessité de se battre à armes égales au sein des EF (une seule référence sociale : le RH0077),
- une harmonisation des conditions de concurrence au niveau européen et national pour combattre nos concurrents routiers,
- la nécessité d'un nouveau projet industriel de Fret SNCF,
- l'effacement de la dette du Fret en faisant jouer à l'Etat son vrai rôle d'actionnaire.

Le Grenelle de l'environnement, puis les Assises du Ferroviaire, ont abouti à faire des constats et des annonces.

A ce jour, nous ne voyons rien venir... C'est donc à nous de peser à tous les niveaux pour défendre notre outil, et faire que la question du fret fasse totalement partie de la réforme du ferroviaire.

COTISATIONS 2013

Adhérents QUALIFICATION	Cotisations annuelles	Réduction	<i>Coût annuel</i>	<i>Coût mensuel</i>
	Euros	d'impôt (66%)	réel après réduc.	réel après réduc.
A/B - TA	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
C - TB 1	93,00 €	61,38 €	31,62 €	2,64 €
D 1 - TB 2	98,00 €	64,68 €	33,32 €	2,78 €
D 2 - TB 3	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 1	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 2	121,00 €	79,86 €	41,14 €	3,43 €
F 1	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
F 2	150,00 €	99,00 €	51,00 €	4,25 €
G 1	160,00 €	105,60 €	54,40 €	4,53 €
G 2	173,00 €	114,18 €	58,82 €	4,90 €
H 1	185,00 €	122,10 €	62,90 €	5,24 €
H 2	197,00 €	130,02 €	66,98 €	5,58 €
CS	210,00 €	138,60 €	71,40 €	5,95 €
Contractuels				
Exécution	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
Maîtrise	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
Cadres	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
Alternants				
	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Retraités				
	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Veuves et Veufs	20,00 €	13,20 €	6,80 €	0,57 €

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :
UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional - Union Régionale
(Adresse en entête)

Réduction de 66 % sur impôts et adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....**Prénom**.....

Fonction.....**Grade**.....**Qualification**.....**Niveau**.....

Adresse domiciliaire

Etablissement**N° CP**

Téléphone Service **Téléphone Portable**

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A.....**le**,.....**Signature**.....